



MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES

MARCHE D'INTERET NATIONAL,

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET

PREVENTION DES INONDATIONS,

CREMATORIUM METROPOLE,

PORTS OUEST,

PARKINGS METROPOLE,

RESEAUX DE CHALEUR URBAINS METROPOLE

ooooo

BUDGET PRIMITIF 2022

Fiches de présentation

<u>I LE BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	5
<u>1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »</u>	5
<u>1.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MIN »</u>	<u>5</u>
<u>1.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »</u>	<u>6</u>
<u>1.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	7
<u>1.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	<u>7</u>
<u>1.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	<u>8</u>
<u>1.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	9
<u>1.4 LA DETTE DU BUDGET « MARCHE D'INTERET NATIONAL »</u>	10
<u>1.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021</u>	10
<u>II LE BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	12
<u>2.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	12
<u>2.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	<u>12</u>
<u>2.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	<u>13</u>
<u>2.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	14
<u>2.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	<u>14</u>
<u>2.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	<u>15</u>
<u>2.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	16
<u>2.4 LA DETTE DU BUDGET « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »</u>	17

2.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021	17
III LE BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	19
3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »	19
3.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE ».....	19
3.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE ».....	20
3.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »	21
3.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE ».....	21
3.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE ».....	22
3.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « CREMATORIUM METROPOLE »	23
3.4 LA DETTE DU BUDGET « CREMATORIUM METROPOLE »	24
3.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021	24
IV LE BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES »	26
4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES »	26
4.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES ».....	26
4.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES ».....	27
4.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES »	28
4.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES ».....	28
4.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST TERRITOIRES ».....	29
4.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « PORTS OUEST TERRITOIRES »	30
4.4 LA DETTE DU BUDGET « PORTS OUEST TERRITOIRES »	31
4.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021	31
V LE BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »	33
5.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »	33

<u>5.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »</u>	<u>33</u>
<u>5.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »</u>	<u>34</u>
<u>5.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »</u>	<u>35</u>
<u>5.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »</u>	<u>35</u>
<u>5.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »</u>	<u>36</u>
<u>5.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « PARKINGS METROPOLE »</u>	<u>37</u>
<u>5.4 LA DETTE DU BUDGET « PARKINGS METROPOLE »</u>	<u>38</u>
<u>5.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021</u>	<u>38</u>
<u>VI LE BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>40</u>
<u>6.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>40</u>
<u>6.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>40</u>
<u>6.1.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>41</u>
<u>6.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>43</u>
<u>6.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>43</u>
<u>6.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>44</u>
<u>6.4 LA DETTE DU BUDGET « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »</u>	<u>46</u>
<u>6.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021</u>	<u>46</u>

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

1.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MIN »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	1 788 K€	2 854 K€	60%
Recettes de gestion courante	1 788 K€	2 854 K€	60%
013 - Atténuations de Charges			n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			n/a
74 - Dotations et participations	1 788 K€	2 854 K€	60%
75 - Autres produits de gestion courante			n/a
Autres recettes de fonctionnement	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels			n/a
Recettes d'ordre	0	0	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			n/a
Total recettes de fonctionnement	1 788 K€	2 854 K€	60%

Pour 2022, les prévisions de recettes de fonctionnement sont en augmentation de 60%. L'unique recette de fonctionnement provient de la participation à l'équilibre versée par le budget principal, laquelle s'établit à 2 854 k€.

1.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	1 648 K€	2 707 K€	64%
Dépenses de gestion courante	1 648 K€	2 707 K€	64%
011 - Charges à caractère général	750 K€	1 250 K€	67%
012 - Charges de personnel et frais assimilés			n/a
014 - Atténuations de Produits			n/a
65 - Autres charges de gestion courante	898 K€	1 457 K€	62%
Autres dépenses de fonctionnement	0	0	n/a
66 - Charges financières			n/a
67 - Charges exceptionnelles			n/a
68 - provisions	0		n/a
Dépenses d'ordre	140 K€	147 K€	5%
023 - Virement à la section d'investissement			n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 K€	147 K€	5%
Total dépenses de fonctionnement	1 788 K€	2 854 K€	60%

Pour 2022, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 60% par rapport au budget primitif 2021 et se ventilent comme suit :

- ✓ 1 250 k€ comprenant un montant 500 k€ de dépenses liées aux paiements de loyers au Grand Port Maritime pour le site de Saumaty et un montant de 750 k€ relatif au paiement de la taxe foncière ;
- ✓ 1 457 k€ de crédits liés à la gestion de la déchetterie des Arnavaux pour un montant de 844 k€ et la subvention pour combler le déficit d'exploitation de la SOMMIMAR pour un montant de 613 k€ ;
- ✓ 147 k€ de crédits aux dotations aux amortissement.

1.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

1.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	0	0	n/a
Recettes d'équipement	0	0	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)			n/a
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	140 K€	152 K€	9%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 K€	147 K€	5%
041 - Opérations patrimoniales		5 K€	n/a
Total recettes d'investissement	140 K€	152 K€	9%

Pour 2022, les prévisions de recettes réelles d'investissement s'établissent à 152 k€, elles sont constituées exclusivement des recettes d'ordre dont 147 k€ correspondent aux dotations aux amortissements.

1.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	140 K€	147 K€	5%
Dépenses d'équipement	140 K€	147 K€	5%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	140 K€	147 K€	5%
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)		0	n/a
Total des opérations d'équipement			n/a
Dépenses financières	0	0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées			n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	0	5 K€	n/a
040 - Opérations de transfert entre sections			n/a
041 - Opérations patrimoniales		5 K€	n/a
Total dépenses d'investissement	140 K€	152 K€	9%

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 152 k€, crédits de paiement destinés notamment à l'achat d'une pompe de relevage.

1.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

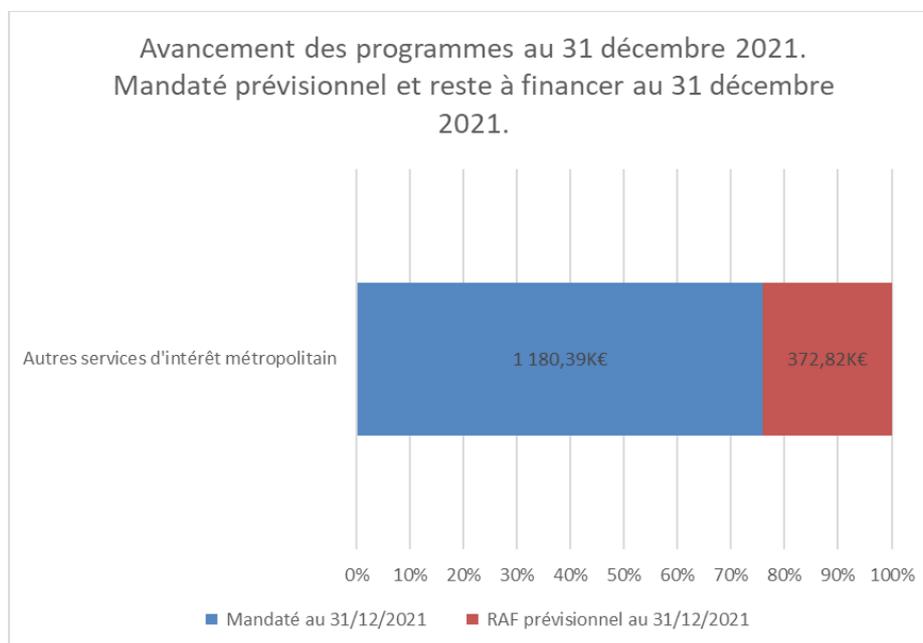
En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Annexe MIN	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 788 K€	2 707 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 648 K€	2 707 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	140 K€	0
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	8%	0%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0	0
	Résultat exceptionnel large	0	0
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	140 K€	0
	Taux d'épargne de gestion	8%	0%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0
	<i>Recettes réelles</i>	1 788 K€	2 707 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	1 648 K€	2 707 K€
	Epargne brute (EBE)	140 K€	0
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	8%	0%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	140 K€	0
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	8%	0%

1.4 LA DETTE DU BUDGET « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

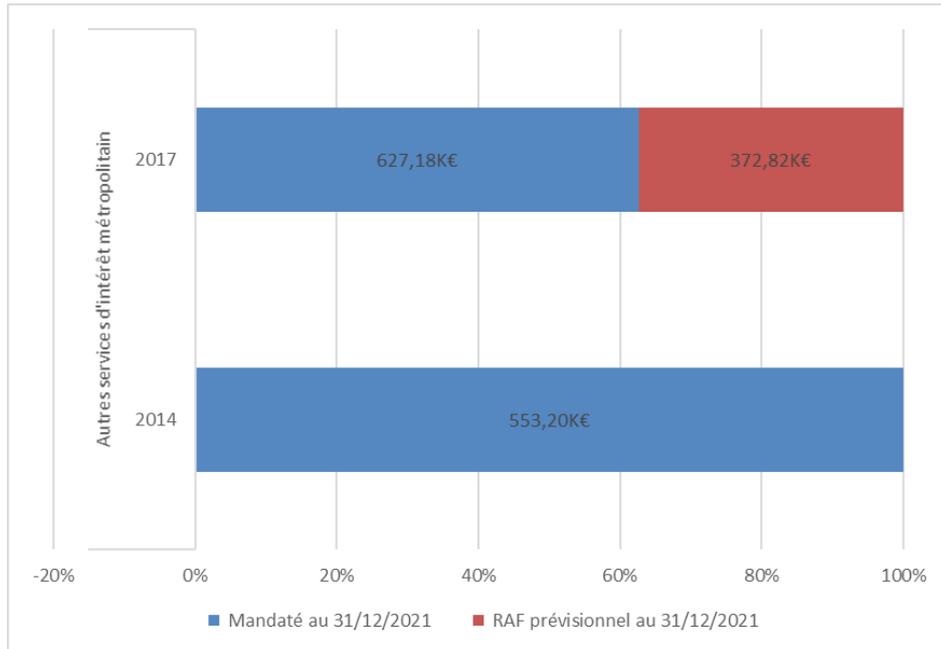
Il n'y a pas d'emprunt sur le Budget Annexe MIN.

1.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « MIN ». Le programme Autres Services d'Intérêts métropolitain a un reste à financer s'élevant à 372 k€.



Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



II LE BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

2.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

2.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	21 306 K€	21 305 K€	0%
Recettes de gestion courante	21 306 K€	21 305 K€	0%
013 - Atténuations de Charges	6 K€	5 K€	-10%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0		n/a
73 - Impôts et Taxes	21 300 K€	21 300 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante			n/a
Autres recettes de fonctionnement	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels			n/a
Recettes d'ordre	3 K€	3 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 K€	3 K€	0%
Total recettes de fonctionnement	21 309 K€	21 308 K€	0%

Il est proposé au vote du budget primitif 2022 une stabilité des recettes réelles par rapport à l'exercice 2021. Ainsi, le produit relatif à la taxe GEMAPI est reconduit par rapport à 2021, pour s'établir à 21 000 k€. De plus, il est inscrit au chapitre 042 « dotations aux amortissements » un montant de 3 k€.

2.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	6 823 K€	9 750 K€	43%
Dépenses de gestion courante	6 690 K€	9 664 K€	44%
011 - Charges à caractère général	3 806 K€	4 569 K€	20%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	828 K€	1 014 K€	23%
014 - Atténuations de Produits	50 K€	250 K€	400%
65 - Autres charges de gestion courante	2 006 K€	3 830 K€	91%
Autres dépenses de fonctionnement	133 K€	86 K€	-35%
66 - Charges financières	133 K€	86 K€	-35%
67 - Charges exceptionnelles	0		n/a
68 - provisions	0		n/a
Dépenses d'ordre	14 486 K€	11 558 K€	-20%
023 - Virement à la section d'investissement	14 101 K€	11 203 K€	-21%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	385 K€	356 K€	-8%
Total dépenses de fonctionnement	21 309 K€	21 308 K€	0%

Les dépenses de fonctionnement sont également stables par rapport à 2021. Elles s'établissent à 21 308 k€. Cependant, des ajustements de crédits de paiement sont opérés :

- ✓ L'augmentation du poste relatif aux « études » au sein du chapitre 011 ;
- ✓ La hausse des participations statutaires aux Syndicats constatées au chapitre 65 afin de gérer la compétence GEMAPI notamment dans la cadre du plan du programme d'actions 2021-2024 voté le 17 décembre 2020.

2.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

2.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	0	0	n/a
Recettes d'équipement	0	0	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)			n/a
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	16 072 K€	12 020 K€	-25%
021 - Virement de la section de fonctionnement	14 101 K€	11 203 K€	-21%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	385 K€	356 K€	-8%
041 - Opérations patrimoniales	1 586 K€	462 K€	-71%
Total recettes d'investissement	16 072 K€	12 020 K€	-25%

Les recettes réelles d'investissement du Budget Annexe GEMAPI sont constituées exclusivement de recettes d'ordre, lesquelles sont en baisse de 25% par rapport à l'exercice 2021.

Elles s'établissent à 12 M€ contre 16 M€ dont :

- 11 203 k€ au titre du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement,
- 356 k€ de dotations aux amortissements ;
- 462 k€ d'opérations patrimoniales.

2.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	14 483 K€	11 555 K€	-20%
Dépenses d'équipement	14 299 K€	10 986 K€	-23%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	11 497 K€	9 966 K€	-13%
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	300 K€	100 K€	-67%
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	2 502 K€	920 K€	-63%
Total des opérations d'équipement			n/a
Dépenses financières	183 K€	569 K€	210%
16 - Emprunts et dettes assimilées	183 K€	69 K€	-62%
27 - Autres immobilisations financières		500 K€	n/a
Dépenses d'ordre	1 589 K€	465 K€	-71%
040 - Opérations de transfert entre sections	3 K€	3 K€	7%
041 - Opérations patrimoniales	1 586 K€	462 K€	-71%
Total dépenses d'investissement	16 072 K€	12 020 K€	-25%

Les crédits de paiement des dépenses d'investissement sont en baisse de 25%. Cette diminution est principalement imputable aux dépenses réelles qui s'établissent à 11 M€ contre 14 M€ en 2021, soit -23% et résulte de la mise en place du programme pluriannuel des investissements 2021-2024 GEMAPI adopté le 17 décembre 2020.

Ainsi, le budget consacré aux investissements de la GEMAPI est de 11 M€ se déclinant en bassins versant dont les principales opérations sont les suivantes :

- ✓ Bassin versant de l'Huveaune : 1 929 K€ de crédits de paiement ;
- ✓ Bassin versant de Touloubre : 1 205 k€ de crédits de paiement ;
- ✓ Bassin versant de l'Arc : 1 158 k€ de crédits de paiement ;
- ✓ Bassin versant de Cadière : 1 094 k€ de crédits de paiement ;
- ✓ Bassin versant Aygalade : 360 k€ de crédits de paiement ;
- ✓ Bassin versant Bolmon : 317 k€ de crédits de paiement.

A ces opérations d'équipement, s'ajoute 1 500 k€ d'acquisitions foncières.

Les dépenses d'ordre s'élèvent, quant à elles, à 465 k€ composées majoritairement des opérations patrimoniales pour un montant de 462 k€.

2.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Annexe GEMAPI	<i>Recettes de gestion courante</i>	21 306 K€	21 305 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	6 690 K€	9 664 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	14 616 K€	11 641 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	69%	55%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0	0
	Résultat exceptionnel large	0	0
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	14 616 K€	11 641 K€
	Taux d'épargne de gestion	69%	55%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0
	<i>Recettes réelles</i>	21 306 K€	21 305 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	6 690 K€	9 664 K€
	Epargne brute (EBE)	14 616 K€	11 641 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	69%	55%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	183 K€	69 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	14 432 K€	11 572 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	68%	54%

Pour 2022, les soldes intermédiaires de gestion sont en diminution compte tenu de l'augmentation du poste des dépenses de gestion courante. En effet, celui-ci augmente de 3 000 k€ ce qui entraîne une baisse mécanique des taux d'épargne.

2.4 LA DETTE DU BUDGET « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

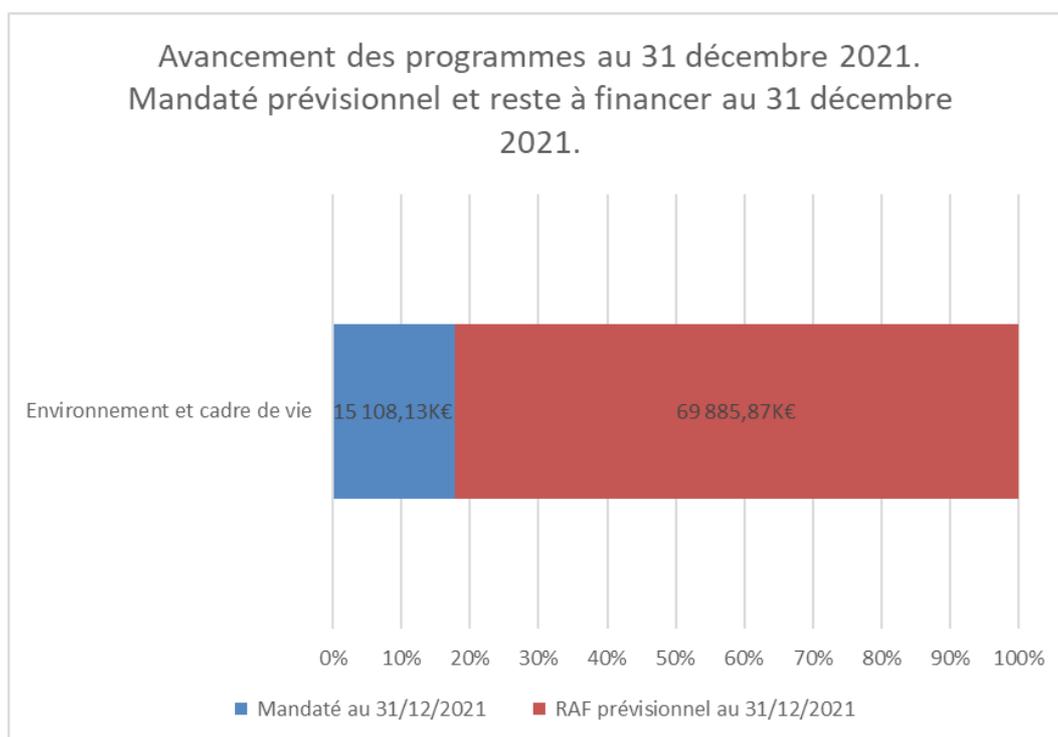
Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « GEMAPI »

En K€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	2 007,21	69,25	85,46	0,00	1 937,96

Il n'y a pas de nouvel emprunt prévu au BP 2022.

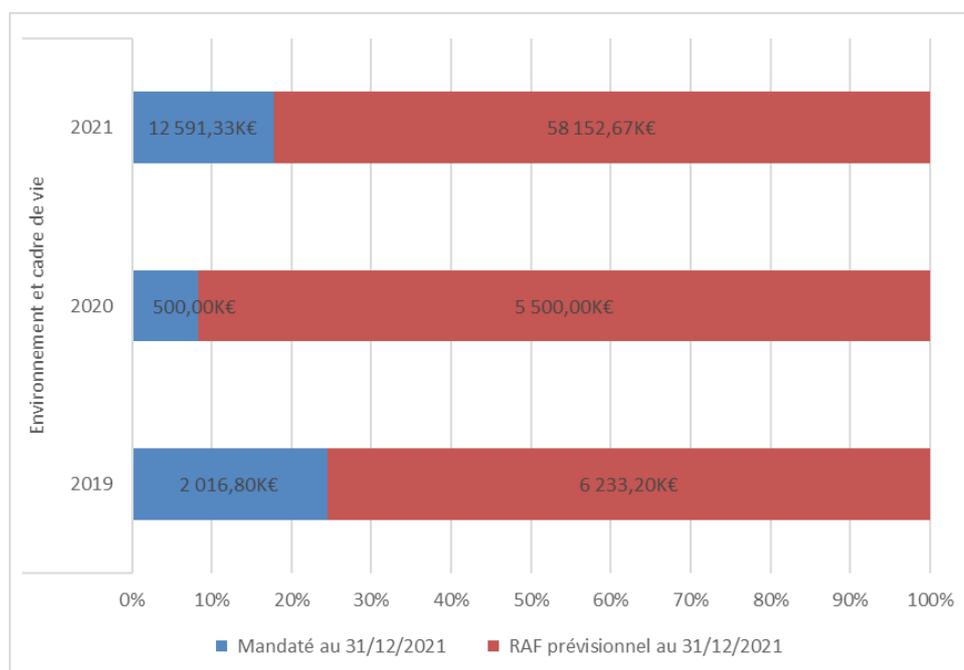
2.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « GEMAPI ».



Le programme regroupant les opérations relatives à l'environnement et cadre de vie présente un taux d'avancement de près de 20%.

Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



Les programmes commencés en 2019 ont un taux d'avancement de près de 25%. Ils concernent notamment les opérations relatives aux Jeux-Olympiques 2024 dont le reste à financer s'élève à 925 k€, les acquisitions de matériel dont le reste à financer s'établit à 1357 k€ et le cadre de délestages des crues dont le reste à financer est de 975 k€.

Le programme commencé en 2020 a un taux d'avancement de moins de 10% et concerne l'opération relative aux acquisitions foncières dont le reste à financer s'élève à 5 500 k€.

Les programmes commencés en 2021 ont un taux d'avancement de près de 20%. Il s'agit notamment, pour les opérations les plus importantes, celles relatives au Bassin versant de EZE dont le reste à financer s'établit à 11 652 M€ et l'opération relative au Bassin de l'Huveaune dont le reste à financer s'élève à 6 809 M€ pour les études et les travaux et à 7 000 M€ pour la délégation de compétence SMBVH.

III LE BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

3.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	630 K€	628 K€	0%
Recettes de gestion courante	630 K€	628 K€	0%
013 - Atténuations de Charges			n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	630 K€	626 K€	-1%
74 - Dotations et participations			n/a
75 - Autres produits de gestion courante		1 K€	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels			n/a
Recettes d'ordre	0		n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			n/a
Total recettes de fonctionnement	630 K€	628 K€	0%

Les recettes proviennent des ventes de prestations de services telles que les crémations, hommages, dispersions et dépôts d'urne, etc. Elles sont en légère baisse par rapport à 2021, soit 626k€ contre 630 k€. A l'instar de 2021, il n'est pas prévu d'augmentation des tarifs pour l'exercice 2022.

3.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM
METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	522 K€	542 K€	4%
Dépenses de gestion courante	517 K€	538 K€	4%
011 - Charges à caractère général	230 K€	228 K€	-1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	286 K€	307 K€	7%
014 - Atténuations de Produits			n/a
65 - Autres charges de gestion courante	1 K€	3 K€	150%
Autres dépenses de fonctionnement	5 K€	4 K€	-19%
66 - Charges financières	2 K€	2 K€	-23%
67 - Charges exceptionnelles	1 K€	1 K€	0%
68 - provisions	2 K€	2 K€	-25%
Dépenses d'ordre	109 K€	86 K€	-21%
023 - Virement à la section d'investissement	80 K€	6 K€	-92%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 K€	80 K€	174%
Total dépenses de fonctionnement	630 K€	628 K€	0%

Les dépenses réelles de fonctionnement, soit 542 K€, concernent essentiellement les dépenses de personnel (55 %) et les charges à caractère général (44 %). Les dépenses d'ordre d'un montant de 86 k€ se répartissent entre les dotations aux amortissements pour un montant de 6 k€ et l'autofinancement pour un montant de 6 k€.

3.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

3.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	0	0	n/a
Recettes d'équipement	0	0	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)			n/a
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	109 K€	86 K€	-21%
021 - Virement de la section de fonctionnement	80 K€	80 K€	-1%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 K€	6 K€	-79%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total recettes d'investissement	109 K€	86 K€	-21%

Les recettes d'investissement sont uniquement constituées des amortissements et du virement de la section de fonctionnement pour l'autofinancement du programme d'investissement 2022, elles s'établissent à 86 k€.

3.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM
METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	110 K€	86 K€	-22%
Dépenses d'équipement	101 K€	77 K€	-23%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	1 K€	1 K€	-50%
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	86 K€	9 K€	-90%
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	14 K€	68 K€	384%
Total des opérations d'équipement			n/a
Dépenses financières	9 K€	8 K€	-7%
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 K€	8 K€	-7%
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	0	0	n/a
040 - Opérations de transfert entre sections			n/a
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total dépenses d'investissement	109 K€	86 K€	-21%

Le programme d'investissement 2022 d'un montant de 77 k€ concerne notamment les opérations suivantes :

- ✓ 0,5 k€ pour l'acquisition de licences et de logiciels ;
- ✓ 68 k€ pour le réaménagement des locaux : espace d'accueil du public, salle de cérémonie sans hommage ;
- ✓ 2 k€ pour le mobilier et la décoration ;
- ✓ 5 k€ pour le changement du système de commandes audiovisuelles.

3.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « CREMATORIUM METROPOLE »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Annexe CREMA	<i>Recettes de gestion courante</i>	630 K€	628 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	517 K€	538 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	113 K€	90 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	18%	14%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	3 K€	3 K€
	Résultat exceptionnel large	-3 K€	-3 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	110 K€	87 K€
	Taux d'épargne de gestion	17%	14%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	2 K€	2 K€
	<i>Recettes réelles</i>	630 K€	628 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	522 K€	542 K€
	Epargne brute (EBE)	108 K€	86 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	17%	14%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	9 K€	8 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	99 K€	77 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	16%	12%

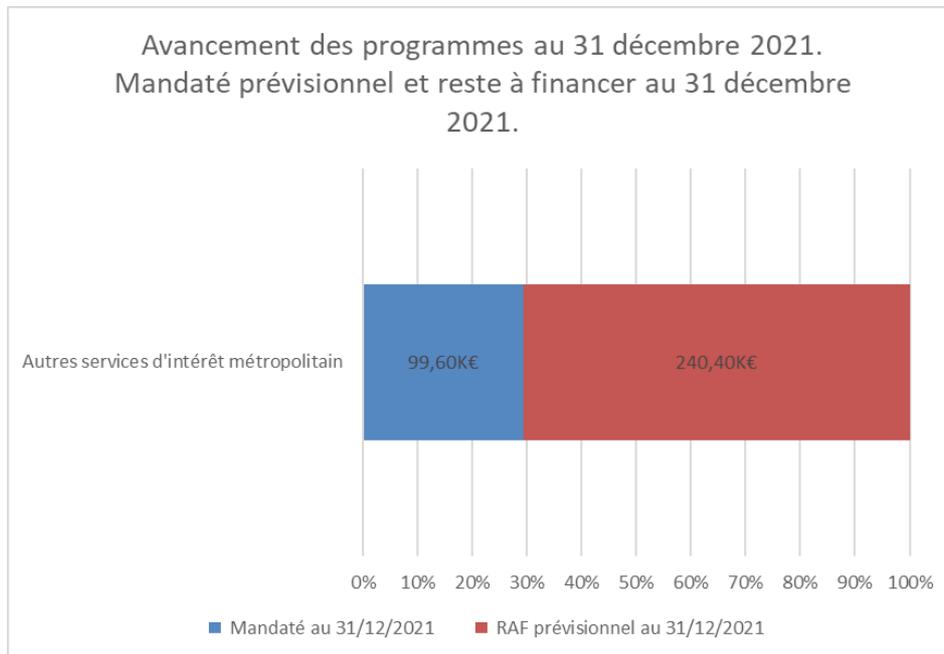
3.4 LA DETTE DU BUDGET « CREMATORIUM METROPOLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget crématorium

En K€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	98,00	8,40	1,36	0,00	89,60

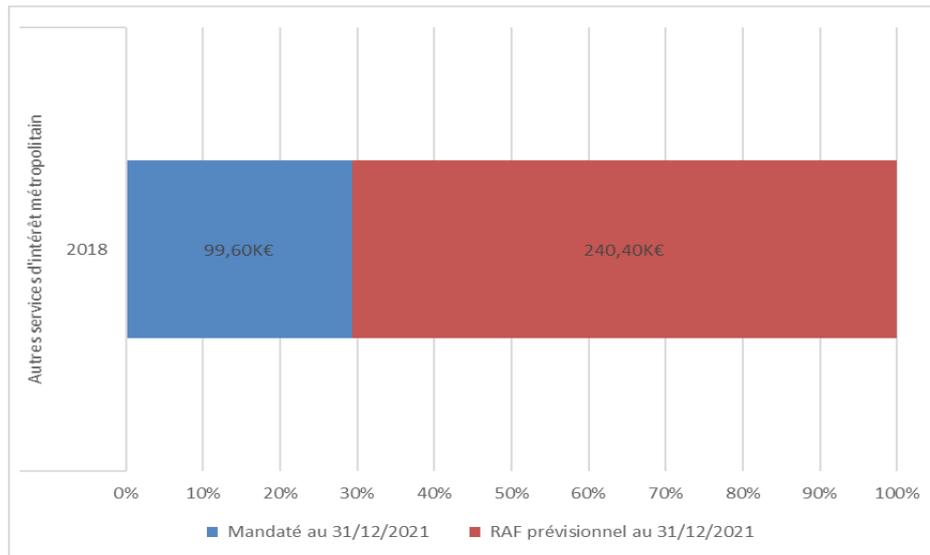
3.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « Crématorium ».



Le programme regroupant les opérations relatives aux Autres services d'intérêt Métropolitain présente un taux d'avancement de 30%.

Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



Le programme « Autres services d'intérêt Métropolitain », démarré en 2018, a un reste à financer de 240 k€ correspondant à l'aménagement et acquisition de matériel. Ce programme concerne une seule opération relative aux équipements funéraires.

IV LE BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

Ce budget a été créé en 2018 suite au transfert de compétence. Il intègre la gestion en régie des ports des communes d'Istres, Berre-l'Etang, Saint-Chamas et Port-Saint-Louis-du Rhône.

4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	1 200 K€	1 208 K€	1%
Recettes de gestion courante	1 200 K€	1 208 K€	1%
013 - Atténuations de Charges			n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	346 K€	348 K€	1%
74 - Participations et dotations	830 K€	830 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante	24 K€	30 K€	27%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels			n/a
Recettes d'ordre	231 K€	22 K€	-90%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 K€	22 K€	-90%
Total recettes de fonctionnement	1 431 K€	1 231 K€	-14%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 431 K€	1 231 K€	-14%

Pour 2022, les recettes d'exploitation sont en baisse de 14% par rapport au BP 2021, pour s'établir à 1 231 k€ contre 1 431 k€ en 2021. Cette diminution se concentre essentiellement sur les recettes d'ordre puisque celle-ci s'élèvent à 22k€ contre 231 k€ en 2021.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, une augmentation de 1% résultant de l'augmentation du chapitre 75 « Autres produits de gestion courante ».

L'équilibre de la section est atteint grâce au versement d'une participation d'équilibre par le budget principal de 830 K€

4.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	977 K€	1 072 K€	10%
Dépenses de gestion courante	954 K€	1 061 K€	11%
011 - Charges à caractère général	272 K€	280 K€	3%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	682 K€	780 K€	15%
014 - Atténuations de Produits			n/a
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	23 K€	11 K€	-50%
66 - Charges financières	19 K€	7 K€	-61%
67 - Charges exceptionnelles	4 K€	4 K€	0%
68 - provisions			n/a
Dépenses d'ordre	454 K€	158 K€	-65%
023 - Virement à la section d'investissement	250 K€	98 K€	-61%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	204 K€	60 K€	-70%
Total dépenses de fonctionnement	1 431 K€	1 231 K€	-14%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	1 431 K€	1 231 K€	-14%

Les crédits consacrés au BA « Ports-Ouest » sont en diminution de 14% par rapport au budget primitif 2021 pour s'établir à 1 231 k€ contre 1 431 k€. Cependant, des variations sont opérées :

- ✓ Le chapitre 011 : + 2 % impacté par l'augmentation de la taxe foncière et par la hausse des dépenses d'entretien réparation sur les biens immobiliers ;
- ✓ Le chapitre 012 : + 15 % est en augmentation suite à la refacturation du Prélèvement à la Source.

4.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

4.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	687 K€	733 K€	7%
Recettes d'équipement	687 K€	733 K€	7%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	249 K€	425 K€	71%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	438 K€	308 K€	-30%
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	1 103 K€	158 K€	-86%
021 - Virement de la section de fonctionnement	250 K€	98 K€	-61%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	204 K€	60 K€	-70%
041 - Opérations patrimoniales	649 K€	0	-100%
Total recettes d'investissement	1 790 K€	891 K€	-50%

Les recettes proposées au vote sont en diminution de 50% par rapport à 2021 résultant de la forte baisse des recettes d'ordre.

S'agissant des recettes d'équipement, elles sont composées de:

- ✓ 425 k€ de recettes de subvention pour le Ports d'Istres ;
- ✓ 308 k€ de recettes liées à un emprunt d'équilibre.

4.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS OUEST »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	911 K€	869 K€	-5%
Dépenses d'équipement	794 K€	839 K€	6%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			n/a
Total des opérations d'équipement	794 K€	839 K€	6%
Dépenses financières	117 K€	30 K€	-74%
16 - Emprunts et dettes assimilées	117 K€	30 K€	-74%
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	880 K€	22 K€	-97%
040 - Opérations de transfert entre sections	231 K€	22 K€	-90%
041 - Opérations patrimoniales	649 K€		
Total dépenses d'investissement	1 790 K€	891 K€	-50%
R 001 Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	1 790 K€	891 K€	-50%

Les dépenses d'investissement sont également en diminution par rapport au budget primitif 2021 consécutive à la baisse des dépenses d'ordre de 50%.

Cependant, les dépenses d'équipement sont en hausse de 6%, pour s'établir à 839 k€ contre 794 k€ en 2021. Elles concernent les opérations suivantes :

- ✓ La principale opération d'équipement programmée pour 2022 concerne le réaménagement du Port des Heures Claires (Istres) pour un montant de 500 k€ ;
- ✓ Des crédits sont également positionnés à hauteur de 104 k€ pour des acquisitions de matériel et 235 k€ pour les grosses dépenses d'entretien renouvellement.

4.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « PORTS OUEST »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Annexe Ports Ouest	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 200 K€	1 206 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	954 K€	1 059 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	246 K€	147 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	20%	12%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	4 K€	4 K€
	Résultat exceptionnel large	-4 K€	-4 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	242 K€	143 K€
	Taux d'épargne de gestion	20%	12%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	19 K€	7 K€
	<i>Recettes réelles</i>	1 200 K€	1 206 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	977 K€	1 070 K€
	Epargne brute (EBE)	223 K€	136 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	19%	11%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	117 K€	30 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	106 K€	106 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	9%	9%

Les taux d'épargne de gestion courante et celui de l'épargne brute sont en diminution par rapport à 2021 du fait de l'augmentation plus importante des dépenses réelles par rapport aux recettes réelles

en section de fonctionnement. Le taux d'épargne nette est, quant à lui, constant par rapport à 2021, soit 9% résultant de la baisse de l'annuité en capital de la dette en 2022.

4.4 LA DETTE DU BUDGET « PORTS OUEST »

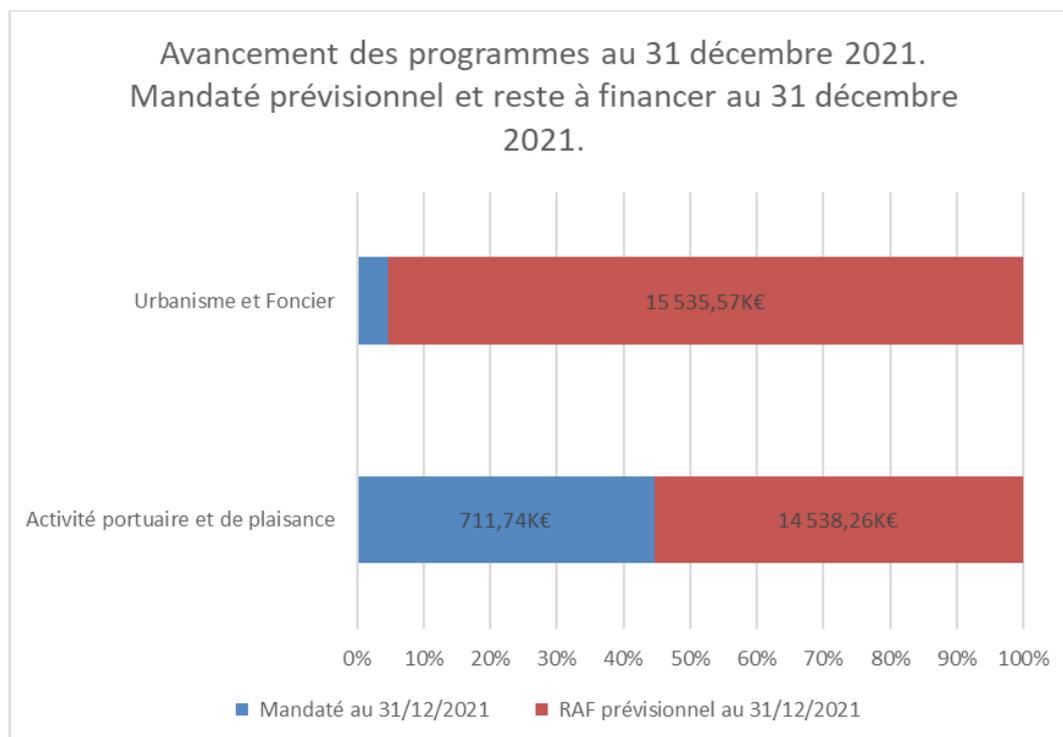
Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget annexe « Ports Ouest »

En K€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	326,67	28,00	4,52	308,00	606,67

✓ Un emprunt d'équilibre de 308 k€ est inscrit au Budget Primitif 2022.

4.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

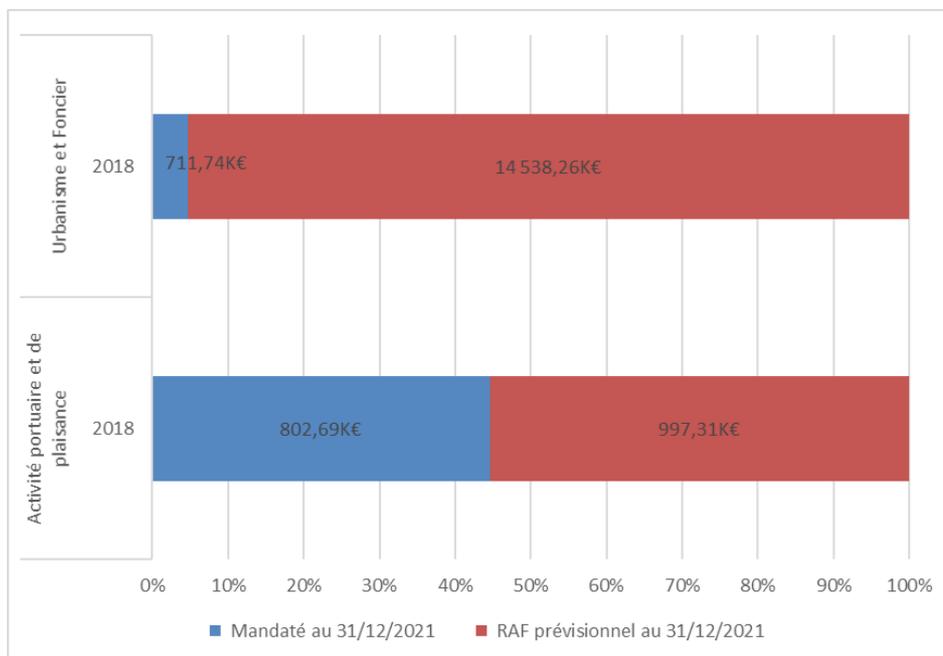
Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « PORTS OUEST ».



Le programme regroupant les opérations relatives à l'Urbanisme et le Foncier présente un taux d'avancement de moins de 10%.

S'agissant du programme « Activité portuaire et de plaisance », le taux d'avancement est à plus de 40%.

Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



Le programme regroupant les opérations relatives à l'Urbanisme et le Foncier, démarré en 2018, a un reste à financer de 14 538 k€. Il s'agit du réaménagement et de la valorisation du Ports des Heures Claires à Istres.

S'agissant du programme « Activité portuaire et de plaisance », démarré en 2018, il a un reste à financer de 997 k€. Il s'agit de deux opérations relatives aux acquisitions de matériels et à l'entretien et réparations.

V LE BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »

Ce budget a été créé en 2018 suite au transfert de compétence. Il intègre la gestion en régie des parcs de stationnement des communes d'Istres, Martigues et Carry-le-Rouet.

5.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

5.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	1 463 K€	1 415 K€	-3%
Recettes de gestion courante	597 K€	550 K€	-8%
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	80 K€	n/a
74 - Dotations et participations	0	0	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	597 K€	470 K€	-21%
Autres recettes de fonctionnement	866 K€	865 K€	0%
76 - Autres produits financiers	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels	866 K€	865 K€	0%
Recettes d'ordre	441 K€	441 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 K€	441 K€	0%
Total recettes de fonctionnement	1 903 K€	1 855 K€	-3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 903 K€	1 855 K€	-3%

Les prévisions du budget primitif 2022 prévoient une diminution des recettes d'exploitation de 3% soit -48 K€ en 2022 par rapport à 2021. La participation du budget principal au budget annexe est en quasi-reconduction par rapport à 2021, elle s'établit ainsi à 865 k€. Les produits de services sont en diminution de 21% pour s'établir à 470 k€ contre 597 k€ en 2021.

5.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	1 082 K€	998 K€	-7,72%
Dépenses de gestion courante	950 K€	876 K€	-8%
011 - Charges à caractère général	654 K€	528 K€	-19%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	296 K€	348 K€	18%
014 - Atténuations de Produits	0	0	n/a
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	132 K€	122 K€	-7%
66 - Charges financières	130 K€	121 K€	-6%
67 - Charges exceptionnelles	2 K€	1 K€	-50%
68 - provisions	0	0	n/a
Dépenses d'ordre	822 K€	857 K€	4%
023 - Virement à la section d'investissement	334 K€	376 K€	13%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 K€	481 K€	-1%
Total dépenses de fonctionnement	1 903 K€	1 855 K€	-3%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 3% en 2022 par rapport au BP 2021 soit -48 k€, résultant de la diminution des crédits relatifs aux charges à caractère général de -19%. En effet, il s'agit principalement pour 88K€ d'une prévision pour l'exploitation du parking le Rouet à Carry, 263K€ pour l'exploitation des parkings de Martigues et 250 K€ pour les parkings d'Istres.

Les dépenses de personnel sont, quant à elle, en augmentation de 4%. Cette augmentation vient des charges de personnel et frais assimilés qui passent de 296 K€ en 2021 à 348K€ en 2022 (sur le remboursement de frais de personnel du parking de CARRY).

5.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »

5.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	749 K€	439 K€	-41%
Recettes d'équipement	749 K€	439 K€	-41%
10 - FCTVA			n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	749 K€	439 K€	-41%
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	822 K€	857 K€	4%
021 - Virement de la section de fonctionnement	334 K€	376 K€	13%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 K€	481 K€	-1%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
Total recettes d'investissement	1 570 K€	1 296 K€	-17%
R 001 Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	1 570 K€	1 296 K€	-17%

Forte baisse de la section d'investissement qui suit la révision du Programme Pluriannuel des Investissements soit une baisse de 17 % (-274K€). Avec un besoin d'emprunt moins important sur l'exercice 2022 pour un montant de 439 K€ contre 749 K€ en 2021 (-41%).

5.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKING METROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	1 130 K€	856 K€	-24%
Dépenses d'équipement	750 K€	440 K€	-41%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	0	0	n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0	0	n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	n/a
Total des opérations d'équipement	750 K€	440 K€	-41%
Dépenses financières	380 K€	416 K€	9%
16 - Emprunts et dettes assimilées	380 K€	416 K€	9%
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
Dépenses d'ordre	441 K€	441 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	441 K€	441 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
Total dépenses d'investissement	1 570 K€	1 296 K€	-17%
R 001 Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	1 570 K€	1 296 K€	-17%

Les dépenses d'équipement sont en diminution de 17% soit -714K€ par rapport à 2021.

Les principales opérations sont :

- ✓ la remise à niveau des parkings d'ISTRES pour un montant de 200K€ ;
- ✓ la remise en état du parking de MARTIGUES pour un montant de 235 K€ ;
- ✓ des installations à caractère spécifique sur les parkings de Carry le Rouet pour 5 K€.

Soit un montant total d'opérations de 440K€ contre 750K€ en 2021.

5.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « PARKINGS METROPOLE »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
	<i>Recettes de gestion courante</i>	597 K€	550 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	950 K€	989 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	-353 K€	-439 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-59%	-80%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	866 K€	978 K€
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0 K€	1 K€
	Résultat exceptionnel large	865 K€	977 K€
Budget Annexe PARKINGS METROPOLE	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	512 K€	538 K€
	Taux d'épargne de gestion	35%	35%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	125 K€	130 K€
	<i>Recettes réelles</i>	1 463 K€	1 528 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	1 076 K€	1 119 K€
	Epargne brute (EBE)	387 K€	408 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	26%	27%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	380 K€	416 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	7 K€	-7 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0%	0%

Les taux d'épargne de gestion du budget sont très faibles du fait des montants très élevés des dépenses de gestion contre un montant faible des recettes de gestion courante. Ce taux n'évolue pas.

5.4 LA DETTE DU BUDGET « PARKINGS METROPOLE »

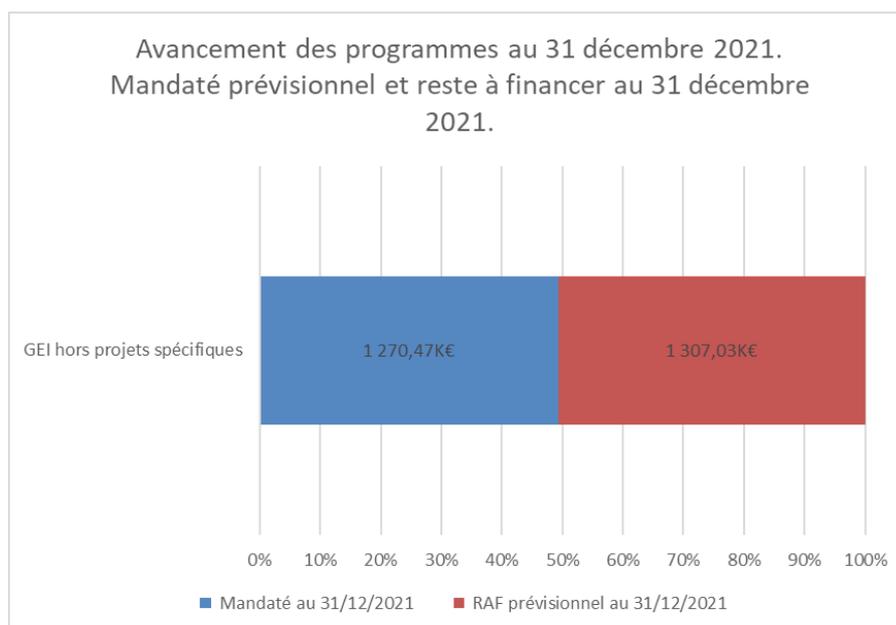
Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « PARKINGS METROPOLE »

Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
4 732 K€	416 K€	130 K€	439 K€	4 755K€

- ✓ Augmentation du capital restant dû suite à la prévision d'un emprunt en 2022 de 439 K€ contre des remboursements en capital pour 416K€

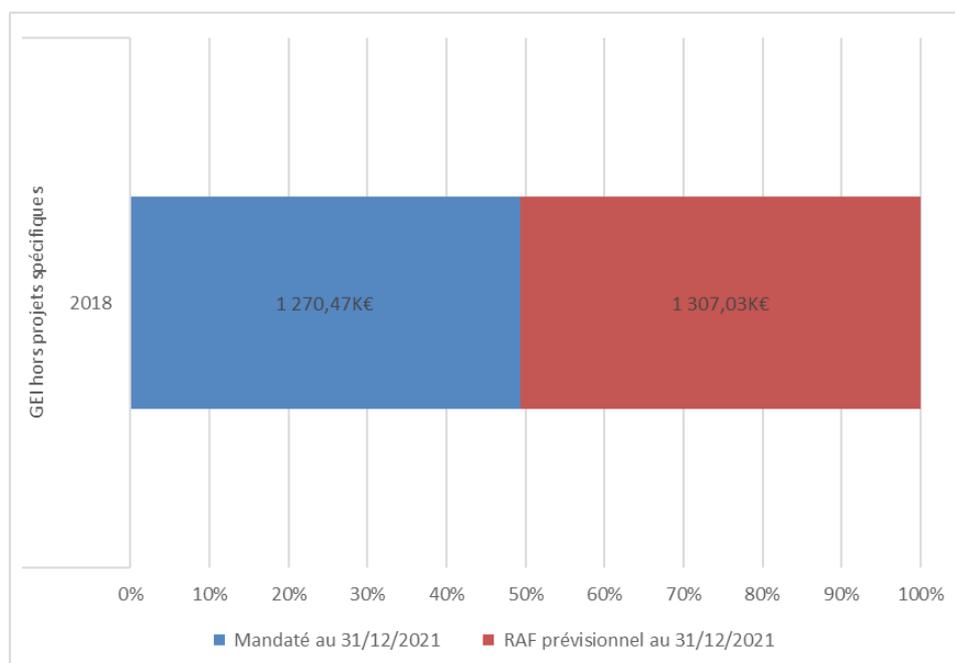
5.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « PARKINGS ».



Le programme regroupant les opérations relatives à la GEI hors projets spécifiques (travaux d'aménagement sur les parkings d'Istres, de Martigues et de Carry-le-Rouet) présente un taux d'avancement de 50%.

Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



Le programme regroupant les opérations relatives à la GEI hors projets spécifiques, démarré en 2018, a un reste à financer à hauteur de 1 307 k€.

VI LE BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

6.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

6.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	529 K€	624 K€	18%
Recettes de gestion courante	529 K€	624 K€	18%
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	529 K€	330 K€	-38%
74 - Dotations et participations	0	0	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	0	294 K€	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0	0	n/a
77 - Produits exceptionnels	0	0	n/a
Recettes d'ordre	132 K€	132 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 K€	132 K€	0%
Total recettes de fonctionnement	661 K€	755 K€	14%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	661 K€	755 K€	14%

- ✓ L'évolution entre les recettes de fonctionnement au BP 2022 et le budget primitif 2021 est de 14% du fait de la redevance pour occupation du domaine publique suite à l'achat du terrain pour la DSP de Salon-de-Provence ;
- ✓ Les recettes de gestion courante sont en augmentation avec 0.095 M€ supplémentaires inscrits soit une augmentation de 18%. Cette augmentation est due principalement à la redevance d'occupation du domaine publique suite à l'achat du terrain pour la DSP de Salon de Provence. Les autres redevances pour les DSP d'Aix, de Martigues et de Salon concernent les redevances de contrôle pour un total de 0.206 M€. A noter que l'ensemble de ces redevances sont désormais inscrites au chapitre 75 ? ce qui entraîne une diminution de 38% du chapitre 70.

Pour le reste, toujours au chapitre 70, il s'agit de la facturation aux abonnés sur les sites de Rousselot et de Coudoux (R1 consommation 47,98€ HT/MWH, R2 abonnement 70,96€

HT/kW pour Aubagne ; R1 consommation 51.33€ HT/MWH, R2 abonnement 57.67€ HT/kW pour Coudoux). La consommation prévisionnelle reste inchangée;

- ✓ Les opérations d'ordre de transfert sont stables.

6.1.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	462 K€	425 K€	-8%
Dépenses de gestion courante	345 K€	410 K€	19%
011 - Charges à caractère général	341 K€	409 K€	20%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 K€		-100%
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	117 K€	16 K€	-87%
66 - Charges financières	3 K€	3 K€	-14%
67 - Charges exceptionnelles	114 K€	13 K€	-89%
68 - provisions	0	0	n/a
Dépenses d'ordre	191 K€	330 K€	73%
023 - Virement à la section d'investissement	58 K€	192 K€	230%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 K€	138 K€	4%
Total dépenses de fonctionnement	653 K€	755 K€	16%
022 - Dépenses imprévues	8 K€		-100%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	661 K€	755 K€	14%

L'évolution entre les dépenses de fonctionnement au BP 2022 et le budget primitif 2021 est de 14% ;

- ✓ Au niveau du chapitre 011, on constate une augmentation de 20% du fait principalement du nouveau marché notifié en mai 2021 d'AMO pour le renouvellement de la DSP de Salon de Provence. Sur les DSP, les autres dépenses concernent l'AMO de contrôle des concessions pour Aix et Martigues. Pour le reste des dépenses, on retrouve sur la partie aubagnaise la fourniture de combustibles (bois et fioul) et l'entretien de la chaufferie pour 0.199 M€. On retrouve également les charges de centralité avec les dépenses liées à l'eau, l'électricité et la télécommunication pour 0.011 M€. Pour le réseau de chaleur à bois de Coudoux, on retrouve le même type de dépense avec la fourniture en combustibles et l'entretien ainsi que les charges de centralité, le tout pour 0.072 M€ ;
- ✓ Il n'y a plus de charges de personnel suite à la fin de la convention de refacturation par la ville de Coudoux de l'intervention sur le réseau. Il s'agissait jusqu'à présent d'un agent de

maîtrise et de deux attachés. L'intervention sur le réseau sera incluse dans le nouveau marché d'exploitation de la chaufferie ;

- ✓ Sur le chapitre 65, 100€ sont prévus pour des régularisations de TVA ;
- ✓ Sur le chapitre 66, 0.003 M€ de charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt contracté auprès de La Banque Postale pour un montant de 0,140 M€ et une durée de 15 ans au taux fixe de 3,70%. L'échéance est fixée au 01/09/2028 ;
- ✓ Sur le chapitre 67, 0.013 M€ supplémentaires sont positionnés pour des annulations de titres sur exercices antérieurs et des intérêts moratoires. En 2021 le chapitre était plus important du fait de l'inscription d'un protocole avec la société Idex ;
- ✓ Pour le virement vers la section d'investissement, 0.192 M€ sont inscrits notamment afin de permettre en partie le financement de l'achat du terrain sur Salon de Provence ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de 4% suite à la mise à jour du patrimoine.

6.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

6.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	0	393 K€	n/a
Recettes d'équipement	0	393 K€	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0	0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0	393 K€	n/a
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
Recettes d'ordre	191 K€	344 K€	80%
021 - Virement de la section de fonctionnement	58 K€	192 K€	230%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 K€	138 K€	4%
041 - Opérations patrimoniales	0	14 K€	n/a
Total recettes d'investissement	191 K€	737 K€	286%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	191 K€	737 K€	286%

- ✓ Les recettes d'investissement votées au titre du BP 2022 augmentent de 286% par rapport au budget primitif 2021 ;
- ✓ Un emprunt est positionné pour 0.393 M€ afin de permettre l'achat du Terrain sur Salon. Les détails concernant l'emprunt seront donnés ultérieurement ;
- ✓ Pour le virement depuis la section de fonctionnement, 0.192 M€ sont inscrits soit 230% de plus qu'au budget primitif 2021 ce qui permet l'autofinancement d'une partie des investissements notamment pour l'achat du terrain sur Salon, et pour les dépenses sur Aubagne et Coudoux ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de 4% suite à la mise à jour du patrimoine ;
- ✓ 0.014 M€ sont positionnés pour à la demande du service patrimoine pour l'apurement d'un compte 2031.

6.2.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN MÉTROPOLÉ »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	58 K€	591 K€	919%
Dépenses d'équipement	49 K€	582 K€	1095%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	0		n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	3 K€		-100%
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	n/a
Total des opérations d'équipement	46 K€	582 K€	1179%
Dépenses financières	9 K€	9 K€	1%
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 K€	9 K€	1%
27 - Autres immobilisations financières	0		n/a
Dépenses d'ordre	132 K€	146 K€	11%
040 - Opérations de transfert entre sections	132 K€	132 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	0	14 K€	n/a
Total dépenses d'investissement	190 K€	737 K€	289%
020 - Dépenses imprévues	2 K€		-100%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	191 K€	737 K€	286%

- ✓ Les dépenses d'investissement votées au titre du BP 2022 augmentent de 286% par rapport au budget primitif 2021 ;
- ✓ Au niveau des dépenses d'équipement, 0.030 M€ sont inscrits sur l'opération Chaufferie et chaleur site Rousselot pour des travaux de mise en sécurité sur la chaufferie ;
- ✓ Sur le site de Coudoux, 0.020 M€ sont positionnés sur l'opération création / extension chaudière pour des équipements d'amélioration (adoucisseur + filtre) et le lancement de nouveaux marchés pour le projet de d'agrandissement du réseau ;
- ✓ Sur Salon de Provence, 0.532 M€ sont inscrits pour l'achat du Terrain de la futur DSP de Salon de Provence ;
- ✓ 9 K€ sont prévus pour le remboursement en capital de l'emprunt LBP de Coudoux. A l'avenir, il faudra inscrire le remboursement de l'emprunt pour l'achat du terrain de Salon de Provence ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert sont stables ;
- ✓ 0.014 M€ sont positionnés pour procéder à des apurements de compte.

6.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITÉ « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Réseau de chaleur Métropolitain	<i>Recettes de gestion courante</i>	529 K€	624 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	345 K€	410 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	184 K€	214 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	35%	34%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	114 K€	13 K€
	Résultat exceptionnel large	-114 K€	-13 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	70 K€	201 K€
	Taux d'épargne de gestion	0%	0%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	3 K€	3 K€
	<i>Recettes réelles</i>	529 K€	624 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	462 K€	425 K€
	Epargne brute (EBE)	67 K€	199 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	13%	32%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	67 K€	199 K€
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	13%	32%	

Pour 2022, les soldes intermédiaires de gestion sont en augmentation, qui s'expliquent par une plus forte progression des recettes réelles de fonctionnement par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement. En effet, l'épargne de gestion s'élève à 214 k€ contre 184 k€ en 2021.

Le taux d'épargne nette se reconstitue également en 2022 pour s'établir à 32% contre 13% en 2021.

6.4 LA DETTE DU BUDGET « RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS MÉTROPOLE »

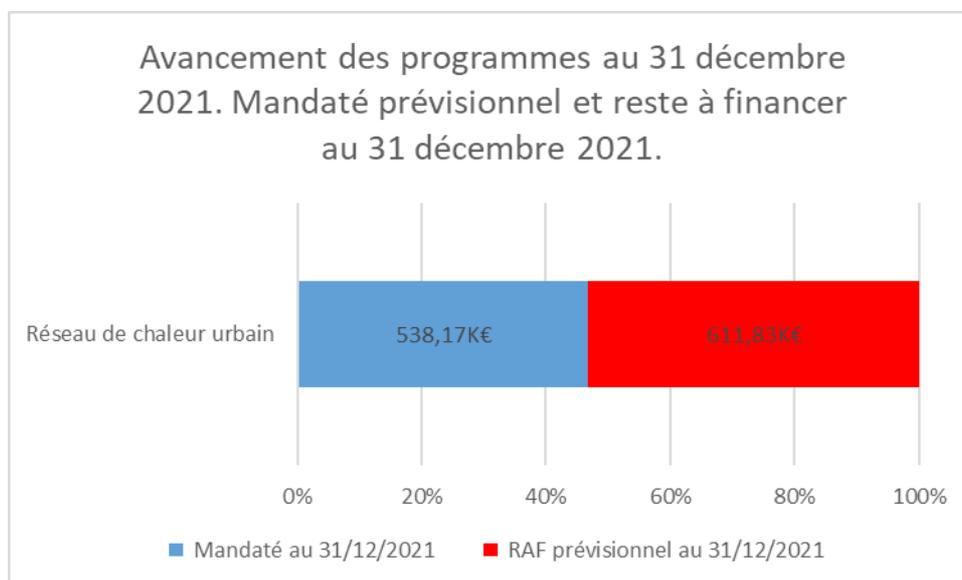
Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « Réseau de chaleur Métropolitain ».

En k€	Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
Volume	65 K€	9 K€	2 K€	393 K€	449 K€

- ✓ Il s'agit de l'emprunt de 0.140 M€ sur 15 ans à un taux de 3.70% auprès de la banque postale pour le réseau de chaleur de Coudoux. L'échéance est fixée au 01/09/2028 ;
- ✓ Un nouvel emprunt de 0.393 M€ devrait être levé afin de financer l'achat du terrain sur Salon de Provence.

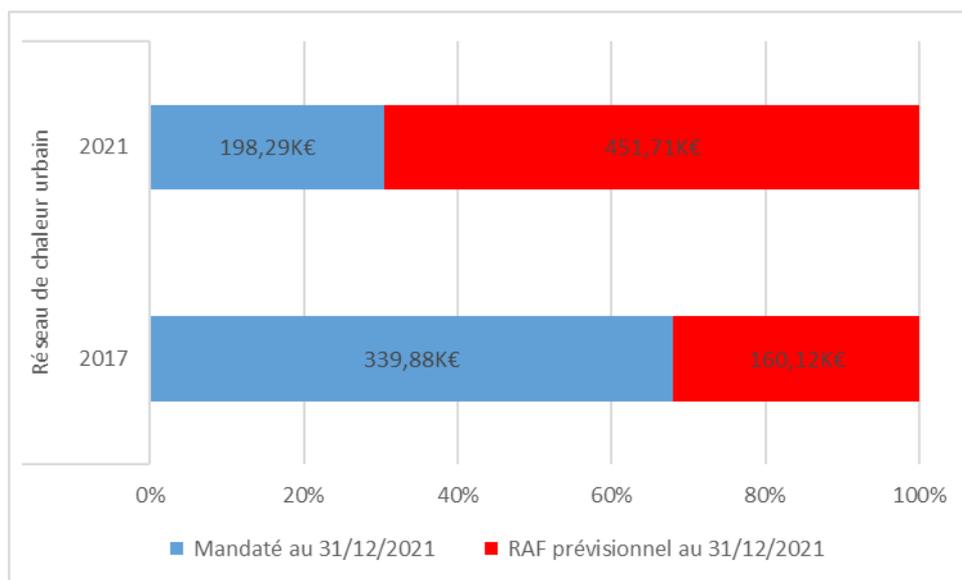
6.5 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2021

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « RCM ».



Le programme regroupant les opérations relatives au Réseau de Chaleur à la Gestion de l'administration présente un taux d'avancement de plus de 40%.

Le graphique suivant montre l'avancement des autorisations de programme par année.



Le programme « Réseau de Chaleur », démarré en 2017, a un reste à financer de 160 k€ correspondant à la création de chaufferies.

Le programme « Réseau de Chaleur », démarré en 2021, a un reste à financer de 452 k€ correspondant aux acquisitions de réseaux de chaleur